Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le
ID : 022-200069086-20260303-CC_2026_57-DE

Publié le 04/03/2026

LEFF ARMOR COMMUNAUTE
Moulin de Blanchardeau - route de Blanchardeau
22290 LANVOLLON

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 3 MARS 2026

Séance du 3 mars de l'an 2026, les membres du Conseil communautaire légalement convoqués le 25 février 2026, se sont réunis sous la présidence de Jean-Michel Geffroy, Président. La séance est ouverte à 18h40.

Etaient présents :

Conseiller communautaire	présent	Abs. excusé	Abs	Représenté par	Pouvoir à
BOISSIÈRE Olivier	X				
BRIGANT Patrick	X				
CABIOCH-QUEMENER Daniel	X				
CIRICHELLI Vanessa			X		
COMPAIN Xavier	X				
CORSON Laurence	X				
COSSE Nathalie	X				
DORNEMIN Jean-Luc			X		
FOLLET Denis	X				
GARNIER Sébastien		X			Nadia LE HEGARAT
GEFFROY Jean-Michel	X				
GEFFROY Sandrine	X				
GOAZIOU Fabienne	X				
GUÉGAN Jean-Luc	X				
GUILLAUME André	X				
GUILLAUME Sandrine	X				
HEDER Jean-Paul	X				
HERVÉ Frédéric	X				
HERVIOU Alain		X		Erwan LANCIEN	
HEUZÉ Joël	X				
JOURDEN Jean	X				
JOUSSE Fabien	X				
LAMOUR Jeanne-Noëlle	X				
LANCASTER Christine		X			Xavier COMPAIN
LE BIHAN Gilbert	X				
LE BONHOMME Sophie	X				
LE CREURER Ginette	X				
LE FAUCHEUR Laurent	X				
LE GONIDEC Thierry	X				
LE GOUX Jean-Pierre	X				
LE GOUX Philippe	X				
LE HEGARAT Nadia	X				
LE MÉHAUTÉ Philippe	X				
LE MOAL Brigitte	X				

Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le
ID : 022-200069086-20260303-CC_2026_57-DE

LE SAINT Florence	X				
LE TURLUER Frédéric	X				
LE VAILLANT Jean-Paul	X				
LE VERRE Jean-Baptiste	X				
L'HOSTELLIER Stéphanie	X				
LIENNEL Yves	X				
LORANT Monique	X				
MANAC'H Denis	X				
MARTIN Patricia	X				
MEURO Jérémy	X				
NICOLAS Cyril	X				
PRIGENT Dominique	X				
RAMONÉ Valérie		X			Nathalie COSSE
ROPERS Valérie	X				
RUELLAN Véronique	X				
RUMIANO Valérie	X				
SAPIN Alain	X				
SALAÜN Sandrine		X			Frédéric LE TURLUER
SEHAN Alain	X				
SOLO Patrick	X				
STEUNOU-ROQUINARC'H Solène		X			
THOMAS Philippe	X				
TROEGER Eva		X			

En exercice : 57 **présents :** 49 **dont suppléants :** 1 **Votants :** 53 **dont pouvoirs :** 4

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire peut délibérer.

Etaient également présents sans voix délibérative les suppléants suivants :

SUPPLÉANT	présence
ANTOINE Vincent	
BARBIER Stéphane	X
CAULET Brigitte	
DERIAT Aline	
HELARY Richard	X
HELARY Valérie	

SUPPLÉANT	présence
HELLO Marie-Christine	X
LANCIEN Erwan	X
LE YAN Pascale	
MAHÉ Michel	X
MAHÉ Valérie	
TALLEC Jeanne	X

Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le
ID : 022-200069086-20260303-CC_2026_57-DE

CC_2026_57 : Développement économique : Appel à Manifestation d'Intérêt transitions écologiques 2026 : convention avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Dans le cadre de sa stratégie de développement économique et de transition écologique, Leff Armor communauté souhaite poursuivre et renforcer son accompagnement des entreprises artisanales locales vers des pratiques plus sobres et durables. Cette démarche s'inscrit en cohérence avec le Projet de territoire, le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) ainsi que les actions menées sur le site de Coat&Co, village des transitions.

À ce titre, Leff Armor communauté souhaite candidater à l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Transition écologique & Territoires 2026 », porté par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Bretagne, dans le cadre du programme régional « Artisan durable ». Ce programme vise à accompagner les entreprises artisanales dans l'identification et la mise en œuvre d'actions concrètes permettant de réduire leur impact environnemental, tout en renforçant leur compétitivité et leur résilience face aux enjeux de raréfaction des ressources, notamment en eau, énergie et foncier.

Dans ce cadre, Leff Armor communauté envisage de déployer plusieurs dispositifs d'accompagnement collectif et individuel, notamment :

- la réalisation de diagnostics « Déchets 3R » (réduire, réutiliser, recycler), visant à accompagner les entreprises artisanales dans la réduction et la valorisation de leurs déchets, en cohérence avec les démarches d'économie circulaire engagées à l'échelle territoriale ;
- la mise en œuvre de diagnostics mobilité, afin d'accompagner les entreprises artisanales, en particulier celles disposant de flottes de véhicules, vers des solutions de déplacements plus durables et sobres en carbone ;
- la sensibilisation et l'accompagnement des entreprises aux enjeux du numérique responsable et de l'intelligence artificielle, afin de leur permettre d'optimiser leurs organisations tout en limitant l'empreinte environnementale liée aux usages numériques.

Ces actions permettront d'engager concrètement les entreprises artisanales du territoire dans des démarches de transition écologique, en s'appuyant sur un accompagnement technique individualisé, des actions collectives et une mobilisation des acteurs économiques locaux.

Leff Armor contribuera à la mise en œuvre opérationnelle de ces dispositifs en mobilisant les entreprises du territoire, en participant à la promotion des actions, et en mettant à disposition les moyens logistiques nécessaires à leur déploiement. La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Bretagne assurera pour sa part l'animation technique, le suivi des entreprises accompagnées et la coordination globale des actions, dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens en cours de finalisation.

La participation à cet appel à manifestation d'intérêt s'inscrit dans la volonté de Leff Armor communauté de renforcer l'accompagnement des entreprises locales face aux enjeux environnementaux, économiques et sociétaux, et de consolider la dynamique territoriale engagée en faveur des transitions.

Vu le projet de convention tel que ci-annexé,

Entendu l'exposé de monsieur le vice-président,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE de poser la candidature de Leff Armor communauté dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt transitions écologiques,

Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le
ID : 022-200069086-20260303-CC_2026_57-DE

AUTORISE monsieur le président à signer la convention y afférente avec la Chambre de Métiers et de l'artisanat, ainsi que toute pièce nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

Le Président,
Jean-Michel Geffroy

Le secrétaire de séance
Fabien Jousse